



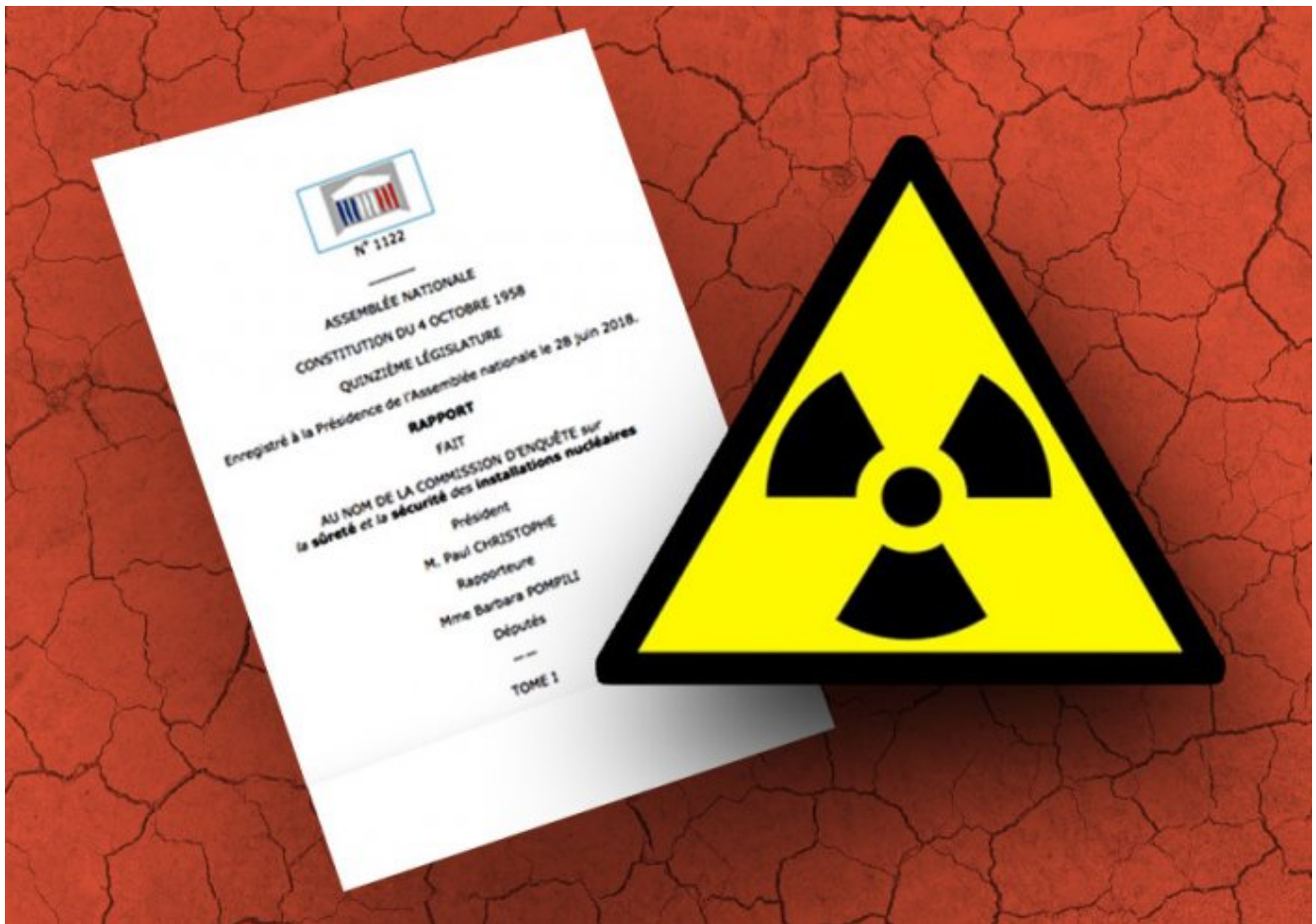
Source : <http://www.sortirdunucleaire.org/Enquete-sur-la-surete-et-la-securite-des>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Enquête sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires : des conclusions urgentes doivent être tirées !**

5 juillet 2018

Enquête sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires : des conclusions urgentes doivent être tirées !

La Commission d'enquête parlementaire sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires publie aujourd'hui son rapport définitif. Le Réseau "Sortir du nucléaire" (qui a été auditionné dans ce cadre) salue le travail effectué. Toutefois, il est temps d'en tirer les conclusions qui s'imposent : au vu de l'état des risques, des mesures d'accompagnement ne suffiront jamais à garantir la sûreté et la sécurité. La seule protection possible réside dans un arrêt le plus rapide possible des installations nucléaires.



Un travail sérieux qui n'élude quasiment aucune question

La commission d'enquête a mené un travail approfondi qui mérite d'être salué, en prenant le parti d'auditionner aussi un grand nombre de voix critiques (ONG, experts indépendants, journalistes...) ainsi que d'autres acteurs qui n'ont d'habitude pas voix au chapitre, comme des sous-traitants de l'industrie nucléaire.

Sort des sous-traitants, non-conformité de nombreux équipements, impossibilité d'évacuer un grand nombre de personnes en cas d'accident, vulnérabilité des installations et des transports aux agressions externes, failles de sûreté du projet Cigéo, impasse du retraitement, défaillances du système de contrôle de la sûreté, situation financière périlleuse des industriels de la filière : peu de sujets ont été oubliés. On peut se féliciter de cette volonté d'exhaustivité.

On peut malheureusement supposer que les informations récoltées ne constituent que la partie émergée de l'iceberg. La Commission déplore ainsi « le caractère plus que succinct » des documents remis par EDF. Surtout, comme cela est noté à plusieurs reprises, le travail de la Commission a été entravé par le classement « secret défense » de nombreuses informations, notamment sur la question cruciale de la vulnérabilité des piscines de combustible usé aux agressions externes. Il est louable que plusieurs parlementaires souhaitent continuer ce travail en demandant l'agrément secret défense, mais leur sera-t-il possible de jouer un rôle d'alerte s'ils sont soumis au secret ?

Une remise en question bienvenue de l'ensemble de la politique de gestion des déchets radioactifs

Les lacunes du projet Cigéo sont clairement exposées, ainsi que les expériences malheureuses connues par d'autres sites d'enfouissement. Selon la rapporteuse, la Commission d'enquête, suite à

sa visite à Bure, serait « dubitative » quant à la réversibilité du processus d'enfouissement. Elle préconise ainsi de poursuivre la recherche de manière à laisser ouverte la possibilité de trouver une solution alternative au stockage géologique profond.

De même, la politique de « retraitement » du combustible usé à La Hague est enfin remise en question. Le stockage en piscine des combustibles est questionné et l'opportunité du projet de piscine de stockage de combustible usé censé être construite à Belleville-sur-Loire est clairement mise en doute. Ces questionnements seront-ils entendus ?

La seule réponse politique acceptable doit être la sortie du nucléaire

Les parlementaires ont fait le choix de formuler 33 propositions pour améliorer la sûreté et la sécurité. Ces préconisations restent cependant bien en-deçà de ce qui serait nécessaire. **Au vu de l'étendue des risques, des défaillances du système de contrôle et des moyens limités pour faire face à des menaces démesurées, prétendre garantir la sûreté et la sécurité des installations nucléaires est un leurre. La seule option pour réduire réellement le risque provenant des installations nucléaires en activité reste leur mise à l'arrêt.**

Le rapport reconnaît par ailleurs (sans malheureusement en faire une préconisation) que « la prolongation de l'exploitation du parc actuel n'est pas certaine, malgré la volonté affichée d'EDF. Il semblerait donc prudent, pour assurer la continuité de la fourniture d'électricité, d'établir un calendrier prévisionnel de fermeture des réacteurs, assis sur les seuls critères de sûreté – liés notamment au vieillissement des INB – et de sécurité des installations concernées. ».

La seule question manquante dans ce rapport semble finalement être la suivante : qui décide de la politique énergétique, les élus et le gouvernement, ou bien l'industrie nucléaire ? Cité dans le rapport, Nicolas Hulot déclare ainsi :

« on peut poser la question autrement : si l'on n'a pas les moyens économiques d'assurer la sûreté et la sécurité et de limiter le risque, nous devons évidemment en tirer des conséquences pour nos choix énergétiques. La sécurité prime sur tout : vouloir à tous crins un prix de l'énergie bas, quitte à transgresser certaines règles de sécurité, est un mauvais calcul (...). Aucun argument économique ne peut venir interférer dans cette priorité »

Averti de tout cela, qu'attend le gouvernement pour en tirer les conclusions qui s'imposent, en terme d'intransigeance vis-à-vis d'EDF et de fermeture rapide d'un grand nombre de réacteurs ? Le texte de la PPE, qui doit être publié prochainement, tiendra-t-il compte de ces informations ?

Contacts presse

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23